

LA PERMANENCE D'AIDE À L'INSTALLATION

Un projet d'installation en libéral ? Sollicitez-nous, nous vous aidons à concrétiser votre projet !

[Plus d'infos ici](#)

Inscrivez-vous à la permanence

La permanence d'aide à l'installation est organisée tous les mois par l'URPS en visio en présence de l'ARS, l'Ordre des médecins et la CPAM.

Cet accompagnement est **individuel** et **personnalisé**, il vous donnera tous les conseils **professionnels et administratifs** quant à votre future installation en libéral. [Inscrivez-vous ici!](#)

Demandez l'accompagnement de l'URPS médecins

L'URPS peut vous aider à piloter **votre projet** dans ses principaux aspects :

- estimation de vos besoins architecturaux
- identification de solutions immobilières
- recherche et dépôt des demandes de financement
- volet juridique du projet : montage des sociétés, baux, contrats...
- rédaction du projet de santé
- recrutement

Votre contact en Seine-et-Marne

David Bresson

Délégué aux actions territoriales

URPS médecins libéraux Ile-de-France

07 64 59 96 74

david.bresson@urps-med-idf.org

UNE PLATEFORME D'ANNONCES

Plus de 80 annonces en Seine-et-Marne

Remplacement, installation

Découvrez les dernières opportunités sur notre plateforme d'annonces



soignereniledefrance.org